

Procès-verbal de la NEUVIÈME assemblée générale (2018-2019) des membres du SEECAT tenue le 20 mars 2019 au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

1. Accueil

Sont présents : 37

Allen, Tommy	Dostie, Geneviève	Naud, Marie-Claude
Baron, Martin	Dumas, Dominic	Nicole, Sylvie
Beaulé, Karl	Fyfle Steve	Ouellette, Sébastien
Belzil, Jérémie	Gagné-Samuel, Joanie	Paquet, Valérie
Benedict, Francesca	Gilbert, Nathanaël	Paré, Michèle
Bergeron, Marie-Eve	Julien, Marthe	Ramsay, Mona
Bérubé, Danielle	Larouche, Annie	Riopel, Louis
Boutet, Claude	Larouche, Magalie	Roy, Claude
Charlebois, Miguel	Lecompte, Judith	Smith, Sara-Jane
Colette, Audrey	Legault, Marc	Turcotte, Benjamin
Corriveau, Vincent	Mainil, Patrick	Verret-Hamelin, Antoine
Demers, Gabrielle	Marois, Pierre	
Denis, Marie José	Mercier, Étienne	

2. Ouverture de l'assemblée générale

Le quorum étant atteint, l'Assemblée est officiellement ouverte.

3. Élection à la présidence et au secrétariat

Proposition H2019-AG9-01 (A.U.)

Que l'Assemblée générale du SEECAT nomme Mme Sylvie Nicole comme présidente d'assemblée et Mme Marie-Claude Naud comme secrétaire d'assemblée.

P. : Frédérique Godefroid

A. : Karl Beaulé

Adoptée/U

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition H2019-AG9-02 (A.U.)

Que l'Assemblée générale du SEECAT adopte l'ordre du jour tel que modifié.

P. : Geneviève Dostie

A. : Gabrielle Demers

Adoptée/U

Ordre de jour :

1. 15h30 - Accueil
2. 15h35 - Ouverture de l'assemblée générale – quorum 10% (23 membres)
3. Élection d'une présidence et d'un secrétariat d'assemblée / *Décision*
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour / *Décision*
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 février 2019 / *Décision*
 - 5.1 Suivis du procès-verbal du 27 février 2019
6. Politique institutionnelle de gestion des programmes / *Décision*
7. Fermeture du Cégep en cas de conditions météorologiques extrêmes / *Décision*
8. Grille de rémunération à la formation continue / *Décision*
9. Comité allocation - présentation de l'avancement des travaux / *Information*
10. Élaboration du nouveau plan stratégique de développement / *Information*
11. Régionalisation / *Information*
12. Questions de CRT / *Information*
 - 12.1. Clause 6-1.02
 - 12.2. Entente surplus et déficits
- ~~12. Comité allocation - présentation de l'avancement des travaux / *Information*~~
13. Marche du 27 avril / *Information*
14. Guide de développement du savoir-être professionnel dans un programme d'études
15. Question(s) diverse(s)
16. Levée de l'assemblée générale

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 février 2019

- 5.1 Suivis du procès-verbal du 27 février 2019.

Proposition H2019-AG9-03 (A.U.)

Que l'Assemblée générale du SEECAT adopte le procès-verbal du 27 février 2019.

P : Danielle Bérubé

A : Joanie Gagné-Samuel

Adoptée/U

6. Politique institutionnelle de gestion des programmes

Plusieurs problèmes relèvent de la notion d'assurance-qualité. Ce qui se trouve dans le document représente une charge colossale de travail. La marge de manœuvre est très réduite pour les départements par rapport à l'ensemble du processus d'évaluation. Ce document ne tient pas compte non plus de la réalité des départements de la formation générale. Ce document traite aussi la Formation continue de manière différente par rapport à l'enseignement régulier. Les départements qui sont rattachés à des formations à la formation continue devaient être consultés dans ce processus.

Considérant les rôles reconnus aux assemblées départementales et aux comités de programme par la convention collective, notamment en lien avec la qualité de l'enseignement (4-1.05) et la responsabilité de l'évaluation des programmes d'études (8-4.02);

Considérant la lourdeur substantielle de la tâche qu'implique « l'évaluation en continu » d'un programme d'études;

Considérant la nécessité d'arrimer la formation continue à la formation régulière, par souci d'équivalence et de cohérence;

Considérant que la formation générale ne peut être évaluée avec les mêmes critères qu'un programme d'études;

Proposition H2019-AG9-04 (A.U.)

Que l'Assemblée générale du SEECAT demande à la direction de revoir en profondeur le projet de PIGP en fonction des principes suivants:

Prévoir un processus d'évaluation adapté aux réalités de la formation générale qui ne constitue pas un programme d'études;

Supprimer les références explicites à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) qui font de celle-ci le cadre exclusif d'évaluation des programmes d'études;

Mentionner clairement que l'évaluation des programmes d'études relève d'abord et avant tout des comités de programme et des assemblées départementales et que, par conséquent, il leur revient de déterminer l'ampleur, les indicateurs et la fréquence des évaluations;

Affirmer le caractère indispensable de l'avis du département, ou d'un comité de programme, à chacune des étapes de l'évaluation d'un programme d'études;

Affirmer le rôle incontournable du département d'attache dans l'évaluation des AEC ainsi que son pouvoir de nommer ses représentants et représentantes sur les différents comités;

Revoir les délais pour que les évaluations soient faites à chaque 10 ans maximum.

P : SEECAT

A : Marthe Julien

Adoptée/U

7. Fermeture du Cégep en cas de conditions météorologiques extrêmes

Miguel Charlebois explique que lors de la tempête du 25 février dernier, la direction des études a affirmé aux enseignants et enseignantes que la responsabilité de maintenir ou d'annuler les cours leur incombait. L'exécutif a déjà demandé à la direction de reconsidérer cette façon de faire et compte lui demander d'assumer cette responsabilité lors du prochain CRT.

Considérant que le CAT est un cégep régional dont l'effectif étudiant provient des quatre coins de l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant que les enseignants et enseignantes sont nombreux et nombreuses à prendre la route dans le cadre de leurs fonctions;

Considérant le rôle du Collège relatif à la santé et la sécurité de ses employés et des étudiants et étudiantes, notamment, tel qu'indiqué à la clause 5-20.01 de la convention collective;

Proposition H2019-AG9-05 (A.U.)

Que l'Assemblée générale du SEECAT demande à la direction d'assumer pleinement ses responsabilités relatives à la sécurité de l'ensemble de la communauté collégiale en se dotant de mécanismes clairs destinés à la fermeture du Cégep en cas de conditions météorologiques extrêmes.

P : SEECAT

A : Frédérique Godefroid

Adoptée/U

8. Grille de rémunération à la formation continue

Pierre Marois fait état de la situation. Le problème principal avec cette grille réside dans le fait que les taux de cette grille correspondent à aucun taux qui se trouve dans la convention collective et la manière de majorer les taux est arbitraire et accentue l'écart entre les métiers traditionnellement masculins et les métiers traditionnellement féminins.

Considérant que la convention collective constitue l'unique référence en ce qui a trait aux modalités de rémunération des enseignants et des enseignantes;

Considérant que les tâches de nature pédagogique ne peuvent s'effectuer en fonction d'une durée préétablie;

Considérant que l'ensemble des tâches réalisées par les enseignants et enseignantes pour la Formation continue et les services internationaux sont directement reliées à leurs compétences professionnelles;

Proposition H2019-AG9-06 (A.U.)

Que l'Assemblée générale du SEECAT demande à la direction de la Formation continue et des services internationaux d'établir ses modalités de rémunération à partir de la convention collective, soit le taux chargé de cours ou l'un deux cent soixantième (1/260e), pour toutes les activités de formation, d'adaptation ou de rédaction.

P : SEECAT

A : Annie Larouche

Adoptée/U

9. Comité allocation – présentation de l'avancement des travaux

La présentation est faite par Sébastien Fortin pour montrer le document Excel qui permet de calculer les tâches et le financement pour chaque programme et chaque discipline. Il s'agit d'un travail colossal. La prochaine étape du travail sera de réussir à faire des prévisions plus précises.

10. Élaboration du nouveau plan stratégique de développement

La présentation est faite par Miguel Charlebois. Le bilan a été présenté et commenté. La vision qui risque d'apparaître sous une forme ou une autre relève d'une marchandisation du savoir et axée sur les besoins du marché du travail. Le SEECAT va envoyer un court sondage en ligne pour que Miguel Charlebois puisse participer aux premières discussions avec le comité responsable de la rédaction du prochain plan stratégique, le but étant de se reconnaître un peu dans ce nouveau plan stratégique. Il invite également les départements et les membres à se mobiliser et à répondre aux différentes étapes de consultation.

Une membre rappelle que le plan stratégique est très important puisque le télé-enseignement est entré massivement dans les différents départements en raison, entre autres, du dernier plan stratégique.

11. Régionalisation

La présentation est faite par Pierre Marois. Le comité de régionalisation cherche à pallier le fait que l'enveloppe de régionalisation est toujours déficitaire (plus de 100 000\$ par année). Ce comité est à la recherche de solutions afin de régler le problème, en partie, localement. Pour l'instant, la façon la plus efficace d'épargner l'enveloppe consiste à covoiturer aussi fréquemment que possible et d'utiliser les nouvelles voitures électriques du Collège.

12. Questions de CRT (ce point sera reporté)

12.1 Clause 6-1.02

12.2 Entente surplus et déficits

13. Marche du 27 avril

La présentation est faite par Sylvie Nicole. De l'information sera transmise par écrit aux membres. Il y a une grande marche pour le climat le 27 avril. Toutes et tous sont invités en grand nombre, le but étant d'avoir 5000 personnes qui marchent à Rouyn-Noranda. Le départ est prévu à 14h.

14. Guide de développement du savoir-être professionnel dans un programme d'études

La présentation est faite par Judith Lecompte. Il y a une consultation actuellement à propos de ce guide. Certains constats ont été faits par l'exécutif. La démarche est intéressante, mais il faudrait que ce soit fait sur une base volontaire et c'est parfois plus applicable plus facilement dans certains programmes que dans d'autres. L'exécutif s'engage à obtenir l'assurance qu'il s'agit d'une démarche volontaire auprès de l'administration.

15. Question(s) diverse(s)

- a) Martin Baron désire faire un rappel concernant la FAC. Il y avait la FAC qui avait une vice-présidence responsable de la pédagogie. Il lui semble qu'il faudrait garder du temps dans nos assemblées pour discuter de notre pédagogie et de notre réalité (accès, nombre d'étudiantes et d'étudiants, équité, équivalence, etc.). Il suggère qu'un comité soit formé pour en discuter.

- b) Campagne des «mercis» : CSN veut savoir si les profs ont beaucoup participé. Un prof. seulement s'est manifesté et il a remercié des profs et des professionnels qui ne sont pas à l'emploi du Cégep et qui ne sont pas des membres CSN. L'exécutif a aussi informé les membres qu'il a été informé seulement une semaine à l'avance, ce qui ne n'est pas suffisant pour organiser un événement à grand déploiement. Des représentations ont été faites à la CSN à ce sujet.

16. Levée de l'assemblée

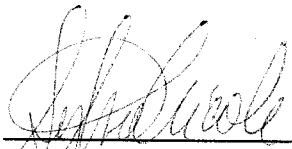
Proposition H2019-AG9-07 (A.U.)

Que l'Assemblée générale du SEECAT lève la présente assemblée.

P. : Marthe Julien

A. : Marie José Denis

Adoptée/U



Sylvie Nicole
Présidente de l'assemblée générale



Marie-Claude Naud
Secrétaire de l'assemblée générale